

Histoire

TRAVAIL ET LOISIRS : L'EXPÉRIENCE DU FRONT POPULAIRE

Marion Fontaine

06/07/2016

À l'occasion de la commémoration du 80^e anniversaire du Front populaire, difficile de ne pas évoquer l'embellie de l'été 36, la figure lumineuse de Léo Lagrange et les premiers congés payés. Pour Marion Fontaine, cette expérience, loin d'être une futilité, constitue un moment déterminant dans l'histoire de la gauche et dans la manière dont cette dernière a pensé les temps croisés du travail et des loisirs.

Loin des clichés sépia et de la légèreté estivale, on évoquera d'abord de préférence la figure de Léon Blum à Riom en 1942. Face à ses juges et à un régime de Vichy accusant le Front populaire d'avoir causé la défaite de la France en encourageant parmi les masses populaires la paresse, l'esprit de jouissance et de facilité, l'ancien président du Conseil fit cette réponse : « On s'est rendu compte que le loisir n'était pas la paresse, que le loisir est le repos après le travail, que le loisir et le sport sont, pour l'ouvrier, la santé et aussi comme une réconciliation avec la vie naturelle dont il est trop souvent frustré (...) Je ne suis pas sorti souvent de mon cabinet ministériel pendant la durée de mon ministère ; mais à chaque fois que j'en suis sorti, que j'ai traversé la grande banlieue parisienne et que j'ai vu les routes couvertes de théories de « tacots », de motos, de tandems avec des couples d'ouvriers vêtus de pull-overs assortis, et qui montraient que l'idée de loisir réveillait chez eux une espèce de coquetterie naturelle et simple, j'avais le sentiment d'avoir, malgré tout, apporté une embellie, une éclaircie dans ces vies difficiles, obscures ».

L'action du Front populaire dans le domaine des loisirs et du temps libre est symbolisée notamment par une loi, celle sur les congés payés (20 juin 1936), et par un homme, Léo Lagrange, l'emblématique sous-secrétaire d'Etat à l'Organisation des loisirs et Sports. Elle fait quasiment figure aujourd'hui d'image d'Epinal, non seulement pour la gauche, mais aussi de manière beaucoup plus consensuelle. Autant certains éléments de l'action économique et sociale du Front populaire, ainsi la semaine des 40 heures, peuvent encore, de temps à autre, être contestés au nom de la rationalité économique ou pour des considérations partisans, autant l'embellie, les vacances et les congés sont intouchables et jouissent d'une reconnaissance générale.

Cela ne va pas sans un certain nombre de malentendus et de simplifications. Les congés payés apparaissent comme un cadeau tombé du ciel, un élément à part ou un supplément d'âme, une futilité joyeuse ramassée dans les photographies des ouvriers découvrant pour la première fois la mer. Nombre de travaux d'historiens ont montré pourtant que les mesures alors adoptées sont bien plus ambitieuses que cela¹. Loin d'être une initiative spontanée et isolée, elles relèvent d'une politique et d'un projet. Elles constituent dans une large mesure la genèse de ce qui prendra quelques décennies plus tard le nom de politique culturelle. Plus encore, elles traduisent l'ambition de saisir ensemble le travail et les loisirs, comme un système à transformer pour qu'il ne soit plus l'expression de l'aliénation, mais serve au contraire l'objectif d'émancipation des salariés.

Du « droit à la paresse » au temps libre : une question politique

La gauche qui naît et se structure dans le cadre de la société industrielle partage avec son époque la valorisation du travail². Si, des socialistes dits utopiques à Jaurès en passant Marx, elle combat l'esclavage du salariat et l'exploitation capitaliste, elle considère l'acte productif comme une marque d'humanité, un vecteur de liberté et de progrès. L'avenir à ses yeux ne passe donc pas par la suppression du travail, mais par sa libération.

Si elle milite très tôt, dans ce cadre, en faveur d'une réduction du temps de travail, entendue comme une part de l'amélioration du sort des ouvriers, le droit aux loisirs et son éventuel contenu occupe pendant longtemps peu de place dans sa réflexion. Le loisir semble être alors l'apanage d'une classe sociale, la « classe de loisirs » selon l'expression de Thorstein Veblen, synonyme de femmes futiles, de dandys et de villégiature. Alors que le travail fonde le rôle historique du prolétariat, le loisir illustre le parasitisme bourgeois. L'omniprésence du travail dans les vies ouvrières, l'éthique de la civilisation industrielle et la définition élitiste du loisir se conjuguent donc pour faire de ce dernier une valeur au départ peu appropriée par la gauche.

Une inflexion se dessine cependant à la fin du XIX^e siècle. L'insolent Paul Lafargue l'exprime à sa manière avec son pamphlet, *Le Droit à la paresse* (1880)³. L'ouvrage synthétise avec virulence l'ensemble des arguments qui font de la baisse du temps de travail un élément majeur dans l'affrontement entre patrons et travailleurs. De manière plus aiguë et plus novatrice, il est l'un des premiers à accorder une place centrale au loisir, évoqué sous l'angle provoquant de la paresse, et à revendiquer l'appropriation par la classe ouvrière de ce temps qu'une bourgeoisie apôtre du travail, pour les autres, monopolise. Derrière la férocité jubilatoire de l'ouvrage, qui fait son succès polémique, s'esquissent des évolutions plus structurelles. A travers par exemple la revendication pour la journée de 8 heures, qui s'amplifie au début du XX^e siècle, c'est d'abord l'idée du loisir non plus comme expression d'une condition sociale, mais comme temps social, susceptible d'être

partagé par tous. La gauche par ailleurs commence à s'intéresser à l'occupation possible de ce temps libéré, en s'interrogeant en particulier sur les voies à travers lesquelles il peut servir à l'éducation et l'émancipation des travailleurs.

Cette double évolution s'amplifie après la Première Guerre mondiale. L'évolution des formes du travail industriel, sa pesanteur redoublée dans les usines taylorisées, mais aussi son efficacité productive accrue, en sont une première raison. La baisse tendancielle du temps de travail (de 3000 heures de travail annuel en 1850 à 2200 heures dans les années 1930) augmente un temps de loisir jugé simultanément plus nécessaire que jamais pour compenser l'asservissement des ouvriers à la machine. Beaucoup d'intellectuels et de responsables de gauche observent en même temps, avec un brin d'inquiétude, la diffusion dans les classes populaires de nouveaux loisirs liés à la culture de masse : roman-feuilleton, cinéma, sports, TSF, musique... Face à ces divertissements jugés le plus souvent abrutissants, aliénants, dépolitisant, mais dont le succès est indéniable⁴, les débats sont vifs aussi pour savoir comment faire en sorte que le temps libre soit le vecteur du développement culturel et humain, et ne se résume pas au divertissement ou à une récréation sans signification.

Dans les années 1920, la gauche réformatrice, en particulier la CGT⁵, se montre ainsi très en pointe dans la revendication du temps libre, revendication qu'elle inscrit dans un combat global pour l'organisation et la régulation du travail et qu'elle justifie comme une compensation indispensable à un travail en « miettes » et de moins en moins épanouissant. Une première proposition de loi sur les congés payés est même déposée sous le Cartel des gauches en 1925 mais elle échoue devant l'opposition du Sénat. De manière plus générale, organisations socialistes et communistes rivalisent d'imagination pour créer les structures (colonies de vacances, clubs sportifs, etc.) susceptibles d'organiser les premiers moments de loisirs des travailleurs et surtout des plus jeunes. Léon Blum, alors leader de la SFIO, est lui-même très attentif à ces questions. Dans un discours prononcé en juin 1934, il fait du développement culturel et du loisir l'un des lieux d'accomplissement de l'utopie socialiste. Il évoque ainsi « une société où tout sera libre, le corps, comme l'esprit, où le loisir, presque plus important que le travail, puisque l'emploi des méthodes scientifiques les plus sûres permettra de réduire sans cesse la durée du labeur commun, au lieu d'être un court moment de détente, de récupération des forces, deviendra au contraire la partie la plus importante de la vie et le moyen de l'épanouissement complet de la personne humaine⁶ ».

Redéfinir le rapport travail/loisir

La gauche qui parvient au pouvoir en juin 1936 n'est donc pas démunie sur la question. Sans doute n'y arrive-t-elle pas avec des propositions très précises (les congés payés ne figurent pas

explicitement dans le programme du Rassemblement populaire), mais elle dispose d'idées, d'hommes et de l'acquis des initiatives associatives qui ont fourmillé dans les années antérieures. Après être resté à la traîne, enfermé dans sa stratégie de « classe contre classe », le Parti communiste y a pris, à partir du milieu des années 1930, toute sa part, notamment sous la houlette du très actif Paul Vaillant-Couturier. Véritable chef d'orchestre, représentant du nouvel élan culturel communiste, il est ainsi initiateur d'une Fédération musicale populaire, de Radio-Liberté, de Ciné-Liberté et même d'une Fédération populaire des sports aéronautiques, autant d'associations qui se déploient avec bonheur dans l'atmosphère du Front populaire. Le gouvernement de Léon Blum peut enfin s'appuyer sur l'effervescence populaire et sur la dynamique des grèves, qui, à travers les jeux, les chansons, les représentations théâtrales lancées dans les usines occupées, ont aussi constitué une véritable pédagogie du loisir actif⁷.

De manière plus générale, la politique culturelle et ludique du Front populaire ne constitue pas un élément à part, dissocié des politiques sociales et liées au travail (semaine des 40 heures, conventions collectives)⁸. Il s'agit au contraire d'un tout, issu d'une réflexion sur la durée, forgé en même temps par l'événement et structuré par une ambition générale. Celle-ci tient d'abord dans la volonté de constituer le temps libre non comme un cadeau, non comme un privilège, mais comme un droit : tous ceux qui participent au travail collectif doivent pouvoir bénéficier d'une rétribution non seulement en argent, mais aussi en temps. Comme le fait remarquer le sociologue Robert Castel, « le financement d'un temps libre vaut reconnaissance officielle de l'humanité du travailleur et de la dignité humaine du travail⁹ ». On comprend mieux à l'inverse l'indignation des forces les plus réactionnaires, qui derrière la dénonciation des « salopards en casquette » envahissant les plages, critique avant tout l'acte de démocratisation qui en est le principe. Marc Bloch le note un peu plus tard avec acuité : « On s'est indigné alors que le manœuvre trouvât le loisir d'aller au cinéma, comme le patron !¹⁰ ».

Les gouvernants du Front populaire savent cependant que la seule proclamation légale de ce droit est insuffisante. Comme le vote, comme n'importe quelle autre activité sociale, les loisirs, le temps libre s'apprennent, notamment pour toute cette partie de la population qui n'en a pas l'habitude et qui n'a pas hérité des moyens culturels et financiers qui lui permettent d'en profiter. Les travaux disponibles montrent d'ailleurs à quel point, jusqu'aux années 1950 au moins, ce temps nouveau que constitue les congés payés est inégalement et difficilement approprié : les départs en vacances demeurent rares, faute d'argent, faute de structures disponibles ou tout simplement de savoir où partir¹¹. Sans pouvoir résoudre dans l'immédiat cette difficulté, les représentants du Front populaire en sont au moins conscients. Il faut donc à leurs yeux organiser les loisirs des classes populaires pour leur permettre de profiter de ce temps libre et en faire un véritable lieu d'épanouissement. Ce projet ne va pas sans une certaine dose de moralisme, dont la gauche dans ce domaine n'est pas

toujours exempte. Ce qui est craint aussi, c'est que les ouvriers cèdent aux sirènes des « mauvais loisirs » (le cabaret, les films indigents, les romans bourgeois et autres « poisons » de la culture de masse), ceux qui risquent de l'abêtir et sont jugés trop récréatifs, trop peu éducatifs, trop peu sérieux à vrai dire...

Si la tentation du patronage existe, l'ambition de démocratisation et de libération demeure. Dans le premier discours radiodiffusé qu'il prononce, le 10 juin 1936, Léo Lagrange l'affirme : « Nous voulons que l'ouvrier, le paysans, le chômeur trouvent dans le loisir la joie de vivre et le sens de leur dignité », mais sans recours note-t-il un peu plus loin « au pas cadencé¹² ». Ce n'est pas l'élément moins innovant, et le moins audacieux de la politique qu'il s'apprête à lancer. Entre l'inaction des démocraties libérales traditionnelles, qui ne sont guère intervenus jusqu'à cette date dans le domaine de la culture et des loisirs, et l'enrégimentement que les régimes totalitaires, nazis et italiens en particulier, mettent en œuvre à cet égard, il s'agit d'édifier une organisation démocratique des loisirs et qui fasse toute sa place à l'autonomie des travailleurs. Peut-être est-ce d'ailleurs cet aspect-là qui passe le plus mal auprès de toute une partie de la droite. Le vote de la loi sur les congés payés s'est fait après tout à main levée, et à la quasi-unanimité (563 voix contre 1 à la Chambre des Députés, 295 voix contre 2 au Sénat). Même les conservateurs et les modérés, à l'instar d'un Paul Reynaud, ne sont pas opposés en fait à cette généralisation d'une plage de temps libre pour les ouvriers. En revanche l'institution du sous-secrétariat d'Etat à l'Organisation des Loisirs, rageusement surnommé par *L'Action française* le « ministère de la Paresse », suscite davantage les critiques, non pas tant parce qu'il traite des loisirs, mais parce qu'il les fait rentrer, comme le travail au même moment, dans le domaine des politiques publiques, dans le cadre d'une action collective et dans le sens d'une démocratisation effective. L'action dans le domaine du temps libre rejoint celle entreprise dans le cadre du travail, pour permettre l'intégration, à égalité, des travailleurs dans la cité.

Inventer une politique des loisirs

C'est à Léo Lagrange qu'il revient d'orchestrer cette action. L'homme est resté dans la mémoire collective comme le « ministre de la Jeunesse », nimbé de surcroît de l'auréole du martyr en raison de sa mort sur le front lors de la campagne de France en 1940¹³. Le jeune ministre (il a tout juste 36 ans) se plaît durant ses fonctions à bousculer le protocole, couchant sous la tente pour démontrer les bienfaits du camping ou chaussant lui-même les skis lors d'une inauguration. Il n'a rien cependant d'un « Huron » des ministères. C'est au contraire un vrai politique, qui a déjà derrière lui en 1936 une carrière bien remplie dans les rangs de la SFIO. Très intéressé par les questions de défense (il est l'un des rares socialistes à connaître personnellement de Gaulle), c'est aussi un intime de Jean Prévost et, avec sa femme Madeleine, l'une des figures dominantes du cercle

d'André Malraux.

Nommé à un poste à l'intitulé inédit, et inattendu, y compris pour lui-même, il s'avère un ministre actif et imaginaire, veillant avec soin à la composition de son cabinet, attentif en outre aux relations avec la presse et à la communication en général¹⁴. Il a bien besoin d'ailleurs de telles ressources. Son sous-secrétariat d'Etat est d'abord placé sous la houlette du ministre de la Santé (Henri Sellier), avant de passer en 1937 sous celle du ministre de l'Education nationale (Jean Zay), passage qui témoigne du basculement définitif d'une conception hygiéniste et sanitaire des loisirs à une conception éducative. Il ne dispose au départ d'aucun local, de crédit ou encore de personnel, même si une administration (qui devient après 1945 celle de la Jeunesse et des Sports) se structure peu à peu. S'il n'a guère de moyens, et guère de temps, Léo Lagrange dispose en revanche de réseaux et d'idées. Les loisirs, articulés autour du triptyque loisirs sportifs, loisirs touristiques et loisirs culturels, doivent contribuer à mettre fin au temps du mépris à l'égard de la jeunesse, participer à la transformation de la condition humaine et à la recherche du bonheur. Il ne s'agit pas en même temps d'intimer, de transformer d'en haut, mais de mettre à la disposition des masses les instruments de leur libération. L'enjeu est pour finir de développer des loisirs actifs, loin de la passivité et de l'aliénation qui caractérisent aux yeux d'une majeure partie de la gauche les loisirs marchands.

Tout cela explique les contours de la politique qui est alors initiée. Celle-ci se traduit par quelques mesures-phrases : la plus emblématique d'entre elles est représentée par les fameux billets de chemin de fer à tarif réduit, dits « billets Léo Lagrange », qui doivent aider les classes populaires au départ en vacances. On pourrait mentionner encore la mise en place du Brevet sportif populaire, destinée à constituer le pendant du certificat d'études, du point de vue de l'éducation physique. Beaucoup de projets, comme le grand plan d'équipements sportifs de base (terrains et piscines), restent cependant lettre morte, ou balbutiants, et ne se réalisent pour la majeure partie d'entre eux, faute de temps, faute de moyens, qu'après la Seconde Guerre mondiale. La dynamique de la politique voulue par Léo Lagrange se trouve en réalité ailleurs. A la fois par pragmatisme et par volonté, il n'entend pas que la démocratisation des loisirs soit le fait de l'action unilatérale de l'Etat, mais au contraire qu'elle provienne du « bas », de l'action des groupes et des associations, action dont les pouvoirs publics doivent être à la fois les coordinateurs et les soutiens.

C'est donc dans cette relation étroite avec le milieu associatif qu'il faut chercher les clefs du succès de Léo Lagrange. Le rassemblement des gauches, la mobilisation antifasciste, la nouvelle attention aux domaines culturels a conduit à l'efflorescence de ces associations, soutenues par les partis, les syndicats (la CGT surtout) et les coopératives ; comme leur nom en témoigne (Ciné-liberté, Camping et Culture, Fédération photographique du travail, Tourisme et vacances pour tous,

etc.), elles exercent leur activité dans les domaines les plus variées et trouvent dans Léo Lagrange un interlocuteur privilégié. Pour le sport par exemple et les activités de plein air, le sous-secrétaire d'Etat noue des relations étroites avec la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (la fédération sportive ouvrière réunifiée, associant socialistes et communistes) et avec l'UFOLEP (l'Union française des œuvres laïques d'éducation physique, créée en 1928 par la Ligue de l'Enseignement). C'est avec elles, qui prennent alors tout leur essor, qu'il lance le Brevet sportif populaire, encourage le développement des activités physiques, des cross et des rencontres auprès de la jeunesse populaire. Dans le domaine des vacances, notamment celles de l'enfance et de la jeunesse, Léo Lagrange se fait, de manière similaire, le premier soutien des associations lancées dans ce domaine par la CGT et surtout des Auberges de jeunesse. Dans ces lieux théoriquement autogérés, accessibles à tous, qui permettent de redécouvrir la nature et de parcourir la France, doit s'ébaucher pour lui les germes d'une nouvelle société. Cette volonté de faire du temps libre et des vacances l'un des creusets où se tissent les collectifs démocratiques se retrouve dans l'enfant chéri de Léo Lagrange, son projet de Club des Loisirs qui préfigure les Maisons des Jeunes et de la Culture lancées par André Philip dans l'après-guerre. Conçu comme *l'alter ego* du syndicat, ce club est censé proposer aux jeunes travailleurs les activités les plus diverses (fêtes, excursions, sport, lecture, etc.), tout en constituant un lieu de rencontre. Léo Lagrange, en définissant ce projet, refuse de retrouver dans son « club » cet « équilibre savant entre la pédagogie et la bienfaisance, pour une insipide corvée de joie et de culture¹⁵ ». Loin cette fois du moralisme et du théorème du « bon » loisir, il estime que ce projet ne peut avoir de sens que si les travailleurs et la jeunesse s'en saisissent pour le faire vivre.

Plus largement on voit bien combien, dans la politique de Lagrange, le souci de popularisation des loisirs culturels jugés légitimes, parce qu'éducatifs, se double d'une prise en compte des aspirations réelles du plus grand nombre et des pratiques de la culture de masse, du vélo au cinéma, de la popularisation du ski au lancement des premiers aéro-clubs populaires. L'esprit de 1936, c'est aussi cet aspect ludique et jubilatoire, ce « bonheur » collectif qu'incarnent ces fêtes de l'été, où se réconcilient le 1^{er} mai et le 14 juillet. L'ambiance rêvée des « AJ » ou des Clubs des Loisirs en sont la métaphore. Placés sous le signe de l'optimisme et du pacifisme, ils valorisent l'auto-organisation, la camaraderie juvénile, le ressourcement au contact de la nature et la « joie de vivre ». Ils se retrouvent aussi dans les premiers succès de Charles Trenet (*Ya d'la joie, Boum, Je chante*), comme dans les divertissements ponctuels de la guinguette que chante Jean Gabin (*Quand on se promène au bord de l'eau*) dans *La Belle Equipe*, ce film de Julien Duvivier qui sort justement en 1936. Peut-être est-ce cette conjugaison inédite entre culture de gauche et culture de masse, cette volonté « d'amuser la démocratie », comme le reproche la presse réactionnaire, qui donne tout son sens à l'embellie de l'été 36.

Quel héritage ?

Le souvenir de cette embellie est demeuré un marqueur fondamental et un héritage, à vrai dire très lourd, pour la gauche, sans cesse sommée de rééditer cet enthousiasme, sans cesse à la recherche des moyens de reproduire ce moment¹⁶. L'expérience du Front populaire dans le domaine des loisirs, si brève qu'elle ait été, constitue ainsi le modèle que la gauche s'efforce de suivre après la Libération, dans sa double dimension de démocratisation, d'élargissement du temps libre d'une part, de constitution de ce dernier en moyen d'éducation et d'émancipation de l'autre. C'est cette ambition que cherche à relancer à la Libération Jean Guéhenno, l'un des grands intellectuels du Front populaire, à la tête d'une éphémère Direction des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire. C'est d'elle encore que se revendique Pierre Mauroy lorsqu'il crée au début des années 1950 la Fédération Léo Lagrange, organisme de loisirs et de vacances pour la jeunesse. C'est à elle enfin que pense le même Pierre Mauroy, devenu Premier ministre, lorsqu'il confie en 1981 à André Henry, le secrétaire de la FEN (Fédération de l'Éducation nationale), un nouveau ministère du Temps libre. Las, André Henry a beau revendiquer l'héritage de Léo Lagrange, son action a, cette fois, et à quelques exceptions près (l'invention des chèques-vacances), infiniment moins de succès et le ministère du Temps libre disparaît sans gloire en 1983.

Cette disparition atteste, paradoxalement, à la fois la réussite de la transformation voulue en 1936 et son épuisement. Au début des années 1980, sous l'effet des politiques publiques, de la myriade d'actions associatives, comme de la croissance, le temps des loisirs est bien devenu un temps qui, quelles que soient les inégalités persistantes, est désormais approprié. Plus personne ne s'offusque que les classes populaires partent en vacances et ces dernières ont appris et investi, à leur manière, ce nouveau temps et les activités les accompagnent. L'action publique et l'organisation n'en sont pas pour autant devenues inutiles, mais elles se sont professionnalisées et spécialisées (constitution de l'administration de la Jeunesse et des sports, enracinement des organismes de vacances, développement des métiers de l'animation et de l'animation). Parallèlement le temps libre a réalisé l'une des grandes craintes de la gauche, et contre laquelle toutes ses diatribes se sont avérées impuissantes : il est devenu un secteur économique (celui de l'industrie du tourisme), le lieu privilégié de déploiement de la culture de masse et des industries de divertissement. A l'apprentissage collectif de loisirs éducatifs et émancipateurs a succédé l'individualisation des pratiques, et leur tournure surtout marchande et récréative. Et c'est bien cette double dynamique qui rend très vite la réédition du ministère du Temps libre obsolète.

Est-ce à dire que le Front populaire n'est plus en fait qu'une carte postale, un élément un peu passé dans l'album de souvenirs de la gauche ? Sans doute pas. Ce qui est certain en revanche, et c'est ce que montre l'initiative manquée du ministère du Temps libre, est que l'avenir de la gauche ne peut

résider dans une pure et simple remémoration du passé. Plutôt que d'envisager avec nostalgie le bel été 36, peut-être faut-il davantage en ressaisir le sens, qui est celui d'une réflexion sur les temps sociaux et de l'action qu'il convient, à partir de là, de mener. L'intelligence des acteurs du Front populaire réside dans leur capacité à penser ensemble les temps du travail et du non-travail et à vouloir les organiser simultanément dans une finalité de libération. A l'heure où la question des formes et des contenus du travail ne cesse de poser (entre son intensification, son omniprésence et le maintien d'un chômage de masse), à l'heure où les collectifs de travail anciens se disloquent, tandis que seuls les matchs de football paraissent parfois être susceptibles de recréer du collectif, ce n'est pas là un enjeu anodin. La question des temps sociaux vaut mieux, en d'autres termes, que les sempiternels, et très partiels, débats sur les 35 heures ou le travail du dimanche... Penser le temps du travail à l'âge post-industriel, penser les possibilités d'un temps vraiment libre, et qui soit l'occasion, demandée d'ailleurs de plus en plus dans l'opinion publique, d'un ressourcement, d'un tissage des collectifs, est peut-être la première tâche de la gauche contemporaine. Si se réfugier derrière l'ombre tutélaire de Léon Blum ne servira rien dans cette tâche, renouer avec l'inventivité et l'intelligence politique, qui firent après tout le succès de Léo Lagrange, ne saurait être tout à fait sans portée.

1. Voir notamment à l'ouvrage fondamental, et récemment réédité, de Pascal Ory, *La Belle Illusion. Culture et politique sous le signe du Front populaire (1935-1938)*, Paris, Plon, 1994 (réédition CNRS Éditions, 2016).
2. On se permettra sur ce point de renvoyer à Marion Fontaine, « Travail et loisirs », dans Jean-Jacques Becker et Gilles Candar (dir.), *Histoire des gauches en France, Vol. 2. XX^e siècle : à l'épreuve de l'histoire*, Paris, La Découverte, 2004, pp. 703-722.
3. Pamphlet récemment republié dans Paul Lafargue. *Paresse et révolution. Écrits, 1881-1911*, préfacé et annoté par Gilles Candar et Jean-Numa Ducange, Paris, Tallandier, 2009.
4. Dominique Kalifa, *La culture de masse en France*, t. 1, 1869-1930, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2001, pp. 96-106.
5. On rappellera qu'entre 1921 et 1936, suite au congrès de Tours, la CGT a éclaté entre deux branches rivales, la CGT « réformatrice », proche de la SFIO, et la CGTU « révolutionnaire », proche des communistes ; les deux branches se réunifient au moment du Front populaire.
6. Léon Blum, *La jeunesse et le socialisme*, 1934, cité par Pascal Ory, *La Belle Illusion*, *op. cit.*, p. 133.
7. Pascal Ory, *Ibid.*, pp. 62-64.
8. On renverra à la note récente d'Alain Chatriot, *Le Front populaire et le droit du travail*, Fondation Jean-Jaurès, 7 juin 2016.
9. Robert Castel, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995, p. 341.
10. Marc Bloch, « L'étrange défaite. Témoignage écrit en 1940 », dans Marc Bloch, *L'Histoire, la Guerre, la Résistance*, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 2006, p. 345.
11. Jean-Claude Richez, Léon Strauss, « Un temps nouveau pour les ouvriers : les congés payés (1930-1960) », dans Alain Corbin (dir.), *L'avènement des loisirs 1850-1960*, Paris, Flammarion, coll. « Champs » 2001 (1996 pour l'édition originale), pp. 376-412.
12. Pascal Ory, *La Belle Illusion*, *op. cit.*, pp. 719-720.
13. Christine Bouneau, Jean-Paul Callède (dir.), *Léo Lagrange : une perspective de renouvellement dans la construction des jeunes générations ?*, Bordeaux, MSHA, 2012.
14. Pascal Ory, *La Belle Illusion*, *op. cit.*, pp. 714-787.

15. Pascal Ory, *La Belle Illusion*, op. cit., p. 720.

16. Cf. Marion Fontaine, *Une politique du temps libre ? 1981-1983*, Paris, Fondation Jean-Jaurès, coll. « Essais », juin 2011.